

Le lavoir

Construit en 1881 par décision du conseil municipal pour améliorer les conditions d'hygiène et de confort des habitants et des lavandières.

Le budget consacré à cette réalisation est de mille cent cinquante francs en or. Vestige d'une époque pas si lointaine, le lavoir rénové par la municipalité en 1994 attend sans impatience le promeneur qui saura au-delà de la modestie du bâtiment reconnaître la beauté sauvage des murs en pierre de taille qui servit naguère à bien des idylles.

L'église

Placée sous le patronage de Saint Martin, sa construction débute au XII^{ème} siècle avec la nef et le clocher qui est surélevé au XIII^{ème} siècle. Remanié au XV^{ème} siècle, le bâtiment connaît des vicissitudes au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle. La cloche en bronze date de 1507 et a été offerte par la famille des La Platière tenant des fiefs d'Urzy, Prye et Imphy.



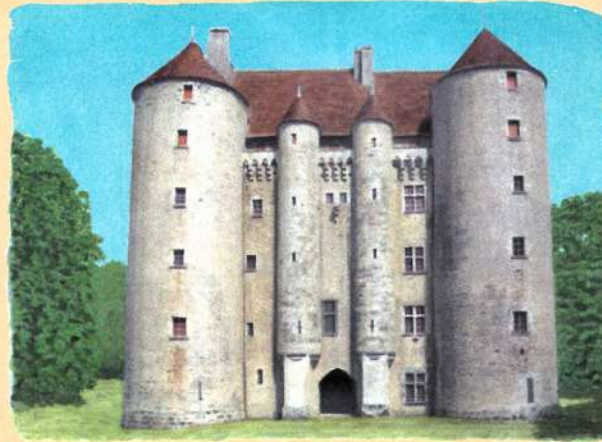
Le château de Chevenon

Le château a été construit vers la fin du XIV^{ème} début XV^{ème} pour le compte de Hugues de Chevenon.

Au XIV^{ème} siècle les seigneurs de Chevenon, font partie de l'entourage des rois Charles V et Charles VI.

Le château tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, n'est qu'une partie d'une construction autrefois plus étendue. Le château était alors protégé par une première enceinte de murailles entouré de fossés flanqués de tours d'angles.

Un pont levis commandait l'entrée d'un portail fortifié. Tout cet ensemble a été démoli en 1770 et les fossés comblés.

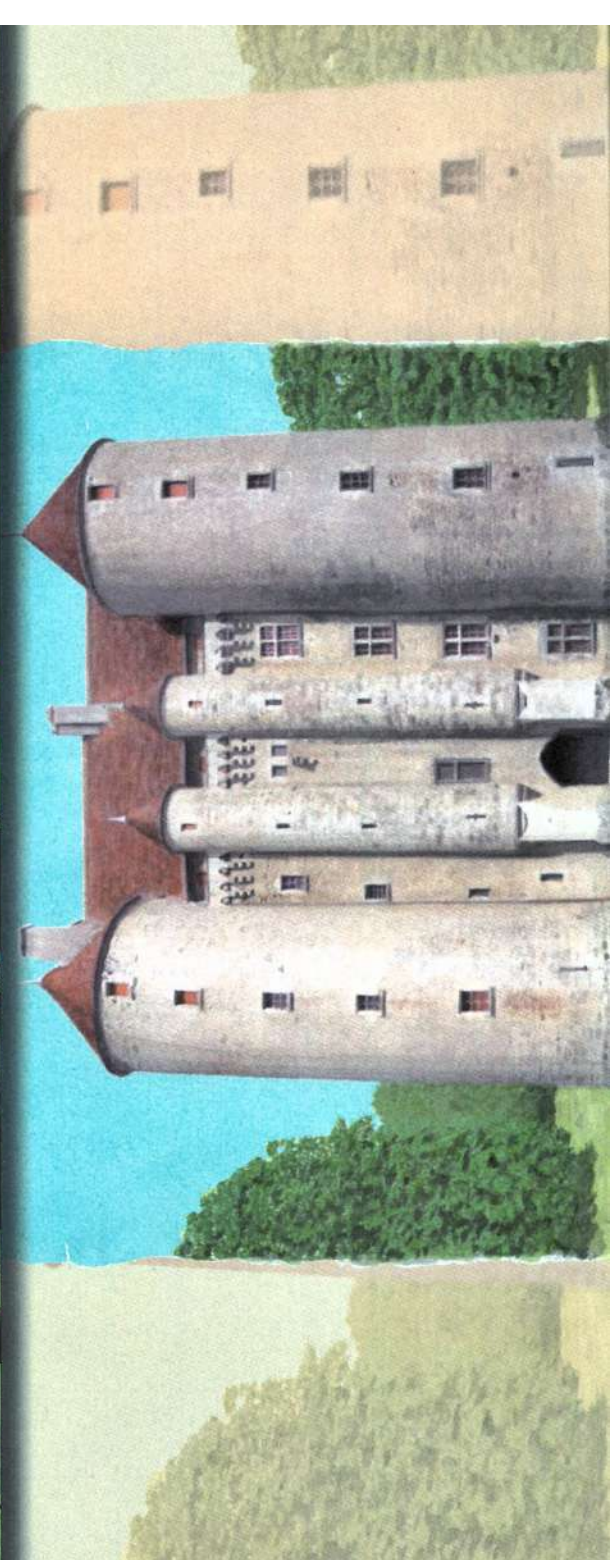


L'écluse de Jaugenay

Mis en service en 1837 avec toute la portion du canal latéral à la Loire, en amont du Bec d'Allier. Jusqu'à l'apparition de la motorisation du transport, la traction des péniches est assurée par des relais de chevaux circulant sur les chemins de halage aménagés des deux cotés de la voie d'eau.

La distance parcourue par une péniche était de l'ordre de trente kilomètres par jour, manœuvres d'écluses comprises.

CHEVENON



Circuit de Chevenon

13 km - Balisage : jaune

D De place de la mairie prendre à droite de l'église un petit chemin qui descend et continuer sur la route du lavoir.

1 Prendre à droite et monter la route de Bée jusqu'à la forêt. En se retournant on peut admirer le paysage surplombant Chevenon et apercevoir le lavoir et le château.

2 Entrer dans la forêt par le sentier de droite et continuer toujours tout droit pendant environ 2 km.

3 Prendre à gauche sur 150m puis à droite et continuer jusqu'à la sortie de la forêt, passer sous la ligne haute tension et aller jusqu'à la ferme.

4 Laisser la ferme sur la droite et prendre à gauche un large chemin herbeux.

5 Au hameau de Crège prendre à gauche et continuer jusqu'au bois. Poursuivre pendant environ 2 km jusqu'à la sortie du bois.

6 Passer sur une passerelle métallique, continuer 100 m entre deux prairies et emprunter un chemin qui descend et mène au domaine Maillard.

7 Juste avant la propriété tourner à gauche et tout droit sur 1,2 km jusqu'à la D 13.

8 Traverser la route et longer le canal à gauche jusqu'à l'écluse de Jaugenay (A l'écluse, possibilité d'aller visiter la chapelle en retraversant la D 13, puis à gauche et tout de suite à droite).

9 Continuer sur le chemin de halage (canal à gauche) jusqu'au pont de l'Atelier.

10 Traverser sur le pont puis poursuivre le long de l'autre rive du canal (canal à droite) jusqu'aux maisons.

11 Prendre le premier chemin à gauche près des maisons et continuer sur la route du couvent, traverser la D 13 et continuer la route jusqu'à l'intersection, tourner à droite pour revenir au point de départ.

